

A Orvault, le 8 Décembre 2017

Attestation de conformité

Je soussigné, Etienne BENETEAU, Président de la société SAS ACTILED Lighting, atteste que le luminaire, de nom commercial LALR5541 et LALR5572 de la marque ACTILED a été conçu et est fabriqué en accord avec les normes internationales en vigueur à respecter pour les luminaires LED :

- ✓ Directive basse tension 2006/95/CE :

EN 62031 :2008 + A1 :2013

Suivant le rapport d'essai AC N° RS051-14-101652-1A Ed.0 effectué par le laboratoire Emitech le 20 Mai 2014

- ✓ Directive compatibilité ElectroMagnétique 2004/108/CE :

EN 61547

EN 55015

EN 61000-3-2

IEC 61000-3-3

Suivant le rapport d'essai 8BA-04909-2108-DFAHB effectué par le laboratoire Alcatel-Lucent le 19 Juin 2014

- ✓ Luminaires – règles générales :

NF-EN-60598-1

- ✓ Luminaires – règles particulières – luminaires fixes à usage général :

NF-EN-60598-2-1

- ✓ Sécurité photobiologique : Groupe risque 0

NF-EN-62471 - Des lampes et des appareils utilisant des lampes

Suivant rapport de mesure effectué par le laboratoire OLINO le 5 Décembre 2017

La norme CE et la norme RoHS, concernant le respect de l'environnement et le recyclage.

Le Luminaire présente une tenue au fil incandescent de 850°C, un IK07 pour la version polycarbonate et un IP40 (ou un IP54 pour la version étanche).

Etienne BENETEAU
ACTILED Lighting

